

BON A SAVOIR

Aide financière à l'acquisition de composteur et/ou lombricomposteur

La CCMDL renouvelle son engagement en faveur de la réduction des déchets en proposant aux habitants du territoire des Monts du Lyonnais une aide financière à l'achat de matériel de compostage.

Conditions

- Le demandeur doit résider sur le territoire de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais;
- Un seul remboursement par foyer ;
- L'aide financière s'élève à 50% du montant de l'achat, avec un plafond de 30€ pour un composteur, et de 60€ pour un lombricomposteur

Attention

L'opération d'aide financière est limitée. Nous vous invitons à faire votre demande par mail à maud.chollet@cc-mdl.fr, et à attendre la validation du Service Environnement avant d'effectuer votre achat, sans quoi, vous pourrez vous voir refuser l'aide.

Achetez votre matériel de compostage, puis pensez à émettre votre facture, nominative et datée, avant la date butoir : le 1er décembre de chaque année, et suivant la délibération de la CCMDL, avec un relevé d'identité bancaire auprès de la CCMDL.



En savoir plus, contactez :

CCMDL - Service environnement

Tél : 06 88 38 73 09

Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

Château de Pluvy - 69590 POMEYS

www.cc-mdl.fr



Monts du
Lyonnais
Communauté
de communes